



Recours possible suite incendie habitation

Par mikey22130

Bonsoir,

En 2010, nous avons été victime d un incendie dont l origine est notre réfrigérateur. Nous avons tout perdu. Ma femme et mon fils sont choqués.

Ma procédure d indemnisation s est mise en route mais l assurance ne nous a pas entièrement indemnisé. Entre temps une procédure a été mise en route a l encontre du fabricant. L expert met en cause le fabricant car l appareil était défectueux.

Quels sont mes recours pour être intégralement indemnisé par l assurance et quelles indemnisations Ai je le droit a l encontre du fabricant.j ai pose la question a l assureur mais ce dernier ne me répond jamais.